



## Colis recommander reçu HS et en plus erreur guichetier

Par **alienet62**, le **06/08/2014** à **19:33**

bonjour [smile3], voila j envoie un colis en recommander remis contre signature , l agent des postes me demande la valeur et me conseille de choisir le colissimo recommander avec assurance en option , je dit ok , et une semaine plus tard je reçois un courrier me disant qu'un incident a détruit le colis et que je vais recevoir un cheque de remboursement ,et la ce jours je reçois un cheque en effet de 76 € au lieu des 780 de valeur déclarer !AIE je vais de suite a la poste d expédition en demandant ce qui se passe ? et dit au guichetier pourtant vous avait bien cocher devant moi la case d assurance ! n'avais pas l air de ce souvenir ou faisais mine de ne pas s'en rappeler ,j'ai donc "râler" et insister pour avoir une explication , et la réponse et que l agent des postes a bien cocher au stylo la case pour l assurance en option mais ne la pas valider sur informatique ! et me dit en plus la je ne peut rien faire tant pis ! la j'étais vraiment en colère ! a fait une erreur et cherche a ce défilier ,j'ai insister pour avoir un RDV avec le direction des lundi 4 Aout car absent ce samedi , et téléphoner au 3631 pour signaler les faits , double erreur de la poste , me détruit un colis et le guichetier " oublier " de valider l assurance ! et mon RDV avec la directrice de la Poste de harnes le 4Aout a 10h00 62440,deja j arrive me dise je n'ai pas rendez vous et que j'ai du me tromper de poste !rnsa commence bien il faudrait etre stupide pour ce tromper de poste ! car a Harnes il y en a qu'une seule ! donc je me saurais tromper de ville aussi !rn j'insiste et A par miracle j'avais bien rendez vous ,je demande a cern que le guichetier qui a fait l'erreur soit present mais pas possible a prit un congé , c'était evident comme le nez au milieu du visage qu'elle prenais partie pour son agent ,et ne peut rien faire non plus et me dit ; oui mais mon collègue n'a pu faire une croix sur le Taux d'assurance R5 car c'est au stylo bleu et ici nous n'en avons pas ! meme si aurait fait une petite erreur vous n'etes pas assurer fallait verifier votre bon de depot je ne peut rien telephoner au rn3631 car il fallait vous assurer que dans la base informatique de la poste rnl assurance a était bien enregistrer ! donc si je resume les stylos rnableu sont interdit a la poste

,et comment fait un particulier pour verifier rndans la base informatique des services postaux que tous et bien enregistrer rn? c est au clients a pirater leurs systèmes ? et parait -il que ce monsieur rne ce souvient pas de moi ! alors je dit a la directrice qu elle visionne ces rnenregistrements vidéo qui sont conserver au moins 30 jours pour bien voir que rnc est lui qui ma servit et cocher les cases cela rendra tous cette situation rntres limpide ! a refuser de me montrer quoi que ce soit et meme juste les rnvisionner car a bien confirmer que ces enregistrement existe ! alors si la Poste na fait aucune erreur pourquoi ne pas les visionner ? le doute sera lever alors ! en clair j ai vraiment était prit pour un menteur . :evil: pourtant dans leurs spot TV ce n ai pas de cette façon que les clients sont reçu :!: non ? merci de vos avis SVP[smile4]

Par **moisse**, le **07/08/2014** à **09:06**

Bonsoir,rn[citation] meme si aurait fait une petite erreur vous n etes pas assurer fallait verifier votre bon de depot [/citation]rnTout est dit ici.rnLe reste, confrontation, enregistrement vidéo...c'est du feuilleton américain.